

Lettre d'information des IA-IPR de mathématiques de l'académie de Nantes Septembre 2021

Sommaire

Sommaire.....	1
1) PPCR : rendez-vous de carrière.....	2
2) Plan académique de formation.....	2
3) Au lycée.....	2
4) Évaluation nationale en 6 ^{ème} et test de positionnement en 2 ^{nde} en mathématiques – Tests spécifiques en 6 ^{ème} et en 2 ^{nde}	3
5) Mode examen de la calculatrice pour les examens et concours de recrutement.....	3
6) Certifications : périodes d'inscription.....	4
7) Fête de la Science	4
8) Concours Science Factor	4
9) Les derniers articles publiés : quoi de neuf sur le site ?.....	5
10) Équipe des IA-IPR de mathématiques.....	5

1) PPCR : rendez-vous de carrière

Si vous êtes éligible à un rendez-vous de carrière cette année, nous vous invitons à consulter la page suivante :

<http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/mathematiques/parcours-professionnel-carriere-et-remuneration-1066976.kjsp?RH=1160077887828>

Vous y trouverez en particulier les attendus du rendez-vous de carrière, le document de référence et des échelles descriptives des compétences professionnelles évaluées.

2) Plan académique de formation

Les inscriptions au plan académique de formation (PAF) sont ouvertes **jusqu'au 22 septembre 2021**. Pour candidater, connectez-vous sur [GAIA accessible depuis ETNA](#). Nous vous conseillons ensuite d'utiliser les numéros de dispositif et de module indiqués pour chaque formation, plutôt que la recherche par mot-clé.

Un document de présentation du plan de formation 2021-2022 en mathématiques est disponible [à partir de ce lien](#).

3) Au lycée

Les bulletins officiels du 28 juillet 2021 et du 26 août 2021 contiennent différentes notes de service consignant des modifications d'organisation du baccalauréat pour tous les candidats. Ces notes de service sont applicables **à compter de la session 2022**. Nous vous indiquons ainsi les principales modifications.

a) Baccalauréat général et technologique : modalités d'évaluation

La note de service du 28/07/2021 informe sur les modalités d'évaluation des candidats au baccalauréat général et au baccalauréat technologique à compter de la session 2022. Cette note de service détaille la mise en œuvre des textes parus au Journal Officiel du 28 juillet 2021 :

- Modification des dispositions du code de l'éducation relatives au baccalauréat général et au baccalauréat technologique (décret n° 2021-983 du 27 juillet 2021)
- Adaptation des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 (Arrêté du 27 juillet 2021)

notamment l'organisation du contrôle continu au sein de chaque établissement (avec l'élaboration d'un projet d'évaluation en lycée), des épreuves terminales, des enseignements optionnels et le changement des coefficients des enseignements obligatoires et de spécialité [pour l'obtention du baccalauréat](#).

b) Projet d'évaluation en lycée

Nous allons proposer aux équipes de mathématiques en lycée, différentes modalités d'informations (webinaires notamment) concernant la mise en place du projet d'évaluation et l'évaluation du contrôle continu en mathématiques.

c) Baccalauréat général : adaptation des épreuves de spécialité

Épreuve terminale de spécialité mathématiques

À compter de la session 2022, les sections suivantes ne figurent pas au programme de l'épreuve terminale de spécialité mathématiques :

- * Combinatoire et dénombrement,
- * Fonctions sinus et cosinus,
- * Calcul intégral,
- * Somme de variables aléatoires,
- * Concentration, loi des grands nombres.

Dans la section *Primitives, équations différentielles* :

- * Équation différentielle $y' = ay$, où a est un nombre réel ; allure des courbes.
- Équation différentielle $y' = ay + b$.

Le sujet comportera quatre exercices indépendants les uns des autres.

d) **Baccalauréat technologique : adaptation des épreuves de spécialité Physique-Chimie et Mathématiques (PCM) en séries STL et STI2D.**

Partie mathématiques de l'épreuve terminale de spécialité PCM en série STL

À compter de la session 2022, ne figurent pas au programme de mathématiques de l'épreuve terminale de spécialité PCM en série STL :

- * tout le chapitre sur l'intégration ;
- * tout le chapitre sur la composition des fonctions
- * dans le chapitre sur la fonction logarithme : l'étude des fonctions somme, produit ou quotient de fonctions polynômes et de la fonction \ln .

Partie mathématiques de l'épreuve terminale de spécialité PCM en série STI2D

À compter de la session 2022, ne figurent pas au programme de mathématiques de l'épreuve terminale de spécialité PCM en série STI2D :

- * tout le chapitre sur l'intégration ;
- * tout le chapitre sur la composition des fonctions ;
- * dans le chapitre sur les nombres complexes :
 - la résolution dans \mathbb{C} d'une équation du premier degré ou d'une équation du type $z^2 = a$ avec a réel,
 - la linéarisation de $\cos^2 a$ et $\sin^2 a$; l'application aux calculs de primitives (en physique-chimie, les formules de linéarisation sont redonnées ou données) ;
 - l'expression complexe des translations, rotations et homothéties.
 - l'interprétation géométrique des transformations du type $z \rightarrow az + b$.
- * dans le chapitre sur la fonction logarithme : l'étude des fonctions somme, produit ou quotient de fonctions polynômes et de la fonction \ln .

e) **Baccalauréat général et technologique : Le Grand Oral**

Une note de service précise la possibilité pour un candidat de disposer lors de son exposé de cinq minutes à l'oral, d'un support qu'il aura réalisé pendant les 20 minutes de préparation à l'épreuve. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation.

4) **Évaluation nationale en 6^{ème} et test de positionnement en 2^{nde} en mathématiques – Tests spécifiques en 6^{ème} et en 2^{nde}.**

[L'évaluation nationale de début de sixième](#) en mathématiques aura lieu entre le 13 septembre 2021 et le 1^{er} octobre 2021.

[Les tests de positionnement de début de seconde](#) se dérouleront dans chaque lycée entre le 13 septembre 2021 et le 1^{er} octobre 2021.

Dans le contexte particulier de la rentrée 2021, une courte enquête sera adossée aux évaluations et aux tests de positionnement pour recueillir la perception des élèves sur leur vécu pendant l'année scolaire 2020-2021.

Ces tests de positionnement intègrent des tests spécifiques sur la résolution de problèmes en sixième, et sur les automatismes en seconde. Les énoncés de ces tests et les résultats de chaque élève sont libérés et édités sous forme de fiches individuelles ; ce qui permet une exploitation particulièrement aisée pour réguler votre enseignement.

5) **Mode examen de la calculatrice pour les examens et concours de recrutement**

[La circulaire du 17/06/2021](#) précise l'usage des calculatrices électroniques pendant les épreuves écrites des concours de recrutement et la mise en place du mode examen pour ces épreuves.

6) Certifications : périodes d'inscription

a) Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (CAFFA)

La certification vise à inscrire le candidat dans un cursus accompagné lui permettant en deux ans une appropriation progressive des enjeux et des compétences liées aux fonctions de formateur, en le préparant, en exercice, aux attendus de l'examen. Au cours de la première année, le candidat se déclare et prépare l'épreuve d'admissibilité. Au cours de la seconde année, il se constitue une expertise et se prépare aux épreuves d'admission en s'inscrivant aux différents modules prévus dans le cadre du plan académique de formation. L'examen est ouvert aux professeurs titulaires ou contractuels en CDI, justifiant d'au moins 5 années de services accomplis en tant qu'enseignants du second degré (les services peuvent avoir été accomplis de manière discontinue ou à temps partiel). L'ancienneté de service est appréciée au 31 décembre 2022. L'inscription s'effectue du lundi 6 septembre 2021 au vendredi 24 septembre 2021 auprès de [la division des examens et concours](#).

b) Certification en mention complémentaire DNL Mathématiques

L'examen de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans la DNL Mathématiques permet à des enseignants de mathématiques stagiaires, titulaires ou en contrat à durée indéterminée (CDI) de valider des compétences particulières ne relevant pas du champ de leur concours. Pour la session 2021, le registre des inscriptions sera ouvert du lundi 20 septembre 2021 au vendredi 8 octobre 2021. Le dépôt du rapport prévu pour l'examen devra être adressé, pour le vendredi 29 octobre 2021 au plus tard. Toutes les informations pour la session 2022 se trouveront prochainement [ici](#).

7) Fête de la Science

L'édition 2021 de la Fête de la Science se déroulera cette année du 1er au 11 octobre 2021. Des programmes sont proposés dans les cinq départements de la région avec des actions à destination du public scolaire. Le thème retenu cette année est « Eurêka ! L'émotion de la découverte ». Pour plus d'informations, veuillez consulter [ici](#).



8) Concours Science Factor

[La dixième édition du concours Science Factor](#) est lancée. Ce défi scientifique stimule l'intérêt des jeunes pour les métiers scientifiques et techniques, en particulier des jeunes filles, et suscite des vocations vers ces filières porteuses d'avenir. Le concours est ouvert du 13 septembre au 31 décembre 2021, aux élèves de la 6e à la terminale. Il est demandé aux élèves de présenter une innovation citoyenne, dont le caractère novateur et l'utilité pour la société, l'environnement ou l'économie, devront être clairement démontrés lors du dépôt du projet.



9) Les derniers articles publiés : quoi de neuf sur le site ?



[Un calendrier mathématique](#): la version intégrale est désormais disponible. N'hésitez pas à nous faire parvenir des exemples d'usages de ce calendrier dans vos classes. Merci d'envoyer ces témoignages à notre aide-ipr Yannick Danard : yannick.danard@ac-nantes.fr.

Les groupes de recherche académiques sont dynamiques : restez en veille en consultant régulièrement les actualités du site <http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/mathematiques/>

10) Équipe des IA-IPR de mathématiques

Les IA-IPR de mathématiques, Michel BARTHEL et Laurent SOUCHARD, ont rejoint l'équipe nantaise des IA-IPR de mathématiques.

Nous remercions nos deux aide-ipr, Yannick DANARD et Sandra FERRÉ, pour l'accompagnement des équipes et les actions complémentaires qu'ils réaliseront à nos côtés.

Nous sommes bien évidemment disponibles pour vous accompagner tout au long de l'année.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire, pour vous et vos élèves.

Les IA – IPR de mathématiques

Michel BARTEL	Stéphanie BODIN	Christophe CAPDEVIELLE	Marina LUCAS-TAILLIEU	Gilles OLLIVIER	Laurent SOUCHARD
------------------	--------------------	---------------------------	--------------------------	--------------------	---------------------

Comité de rédaction: Yannick DANARD et Sandra FERRÉ, aide-IPR de mathématiques.